

CONDITIONS DE PARTICIPATION «DEUX FOIS PLUS DE CASHBACK – AUTOMNE 2026»

Veuillez noter que cette offre est réservée aux personnes qui reçoivent cette communication directement de la part de Cornèrcard.

Enregistrement: pour pouvoir participer à cette action, vous devez confirmer votre participation pendant la période de l'action, du 01.09.2026 au 31.10.2026, en cliquant sur le bouton «Activer maintenant» dans la communication que vous avez reçue de la part de Cornèrcard ou, si vous avez reçu cette offre par courrier postal ou par notification push sur l'iCornèr App, en vous rendant sur le site Internet indiqué, en y saisissant votre code de participation reçu dans la communication ainsi que votre adresse e-mail, puis en cliquant sur «Activer». Si vous avez reçu l'offre à la fois par e-mail et par courrier postal et/ou par notification push, il vous suffit de vous enregistrer une fois, en utilisant le bouton figurant dans l'e-mail ou sur le site Internet.

Transactions:

Si, pendant toute la période de l'action, du 1^{er} septembre 2026 au 31 octobre 2026, vous effectuez au moins deux paiements par semaine calendaire avec votre Cornèrcard, vous obtiendrez deux fois plus de cashback pour toutes vos transactions en francs suisses (1,8% de cashback au lieu de 0,9% avec les cartes Cornèrcard Platinum; 1,2% au lieu de 0,6% avec les cartes Cornèrcard Gold / Diners Club Gold et 0,6% au lieu de 0,3% avec les cartes Cornèrcard Classic) et pour les transactions en monnaies étrangères (3,4% de cashback au lieu d'1,7% avec les cartes Cornèrcard Platinum; 2,4% au lieu d'1,2% avec les cartes Cornèrcard Gold / Diners Club Gold et 1,2% au lieu de 0,6% avec les cartes Cornèrcard Classic).

Le montant de cashback supplémentaire obtenu dans le cadre de cette action pour les transactions en francs suisses (0,9% de cashback pour les cartes Cornèrcard Platinum, 0,6% de cashback pour les cartes Cornèrcard Gold / Diners Club Gold et 0,3% de cashback pour les cartes Cornèrcard Classic) et pour les transactions en monnaies étrangères (1,7% de cashback pour les cartes Cornèrcard Platinum, 1,2% de cashback pour les cartes Cornèrcard Gold / Diners Club Gold et 0,6% de cashback pour les cartes Cornèrcard Classic) sera crédité sur votre montant de cashback Cornèrcard en novembre 2026. S'agissant des transactions en devise étrangère (non en CHF), le montant à comptabiliser en tant que cashback est déterminé en fonction du montant libellé en CHF, au net de la commission qui sera débitée à l'unité de facturation du titulaire participant.

Le cashback supplémentaire sera octroyé uniquement pour les transactions réalisées avec la carte principale (les cartes additionnelles ne permettent d'obtenir que le cashback ordinaire).

Le cashback supplémentaire maximal cumulable pour cette action est de CHF 250 au total.

L'offre ne peut être cumulée avec d'autres actions de cashback et n'est valable que pour les transactions éligibles au programme de cashback (Conditions du programme de cashback) ([terms_cashback_fr.pdf](#)).

Les titulaires de cartes participent à la présente action uniquement à leurs propres risques. Cornèr Banque SA décline toute responsabilité en cas de dommages directs ou indirects subis par le ou la titulaire de la carte du fait de sa participation à l'action. Cornèrcard se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu et les dispositions des présentes conditions et/ou de l'offre en général, ainsi que d'interrompre l'offre de manière définitive et sans en indiquer les motifs. Toute modification/interruption de l'action est, dans la mesure du possible, communiquée aux titulaires de cartes sous une forme appropriée. Par ailleurs, les conditions générales de Cornèr Banque SA («Cornèrcard») s'appliquent au programme Cornèrcard Cashback ([terms_cashback_fr.pdf](#)).

Traitement des données: par la présente, les personnes participantes consentent expressément à l'enregistrement et au traitement par Cornèr Banque SA des données à caractère personnel qu'elles ont transmises dans le cadre de leur utilisation du site Internet/ de la plateforme ainsi que dans le cadre de leur participation à cette action (telles que nom, prénom, adresse ou adresse e-mail). Ces mêmes personnes autorisent expressément Cornèr Banque SA à utiliser leurs données à caractère personnel pour des communications liées à l'action (par courrier postal, e-mail ou SMS). Si elles ne souhaitent pas un tel usage de leurs données personnelles (droit d'«opt-out»), elles sont invitées à contacter le service de protection des données de la banque à l'adresse dataprotection@corner.ch. Les coordonnées ainsi que d'autres informations utiles sur le traitement des données par la banque sont disponibles dans la déclaration de protection des données à l'adresse www.corner.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees/index.html. Pour le reste, les dispositions relatives à la protection des données de Cornèr Banque SA s'appliquent. Elles peuvent être consultées à tout moment sur www.corner.ch/fr/informations-juridiques/declaration-sur-la-protection-des-donnees/index.html.